



**KARATÉ CANADA  
AUTRES STYLES  
LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX  
EXAMENS DE DAN**

Février 2012

### **Lignes directrices relatives aux examens de Dan – Autres styles**

1. Les autres styles sont définis comme étant un style qui n'est pas l'un des cinq principaux styles de Karaté Canada. Les 5 principaux styles sont : Chito-Ryu, Goju-Ryu, Shito-Ryu, Shotokan et Wado-Ryu.
  
2. AVANT l'examen pratique, le candidat ou la candidate devra présenter un document qui :
  - 2.1. Démontrera la descendance du style de karaté à partir de l'arbre hiérarchique figurant dans le manuel technique du PNCE niveau 1.
  - 2.2. Expliquera l'origine du nom du style ainsi que le nom de son fondateur, y compris son cadre général.
  - 2.3. Expliquera les caractéristiques des techniques et des positions ainsi que le comment et le pourquoi de leur création.
  
3. AVANT l'examen pratique, le candidat ou la candidate devra présenter une liste qui décrira les :
  - 3.1. Kihons
  - 3.2. Katas menant au dernier niveau avant Shodan
  - 3.3. Katas requis pour chaque niveau de Dan
  
4. À l'examen pratique, le candidat ou la candidate devra :
  - 4.1. Exécuter les Kihons de la liste et être en mesure de répondre à toutes questions liées à l'application de n'importe quelle technique de Kihons.
  - 4.2. Exécuter trois (3) Katas de la liste menant au dernier niveau avant Shodan et expliquer un Bunkai au choix.
  - 4.3. Exécuter les Katas requis pour le niveau de Dan visé par l'examen.

Note : Le candidat ou la candidate d'un autre style qui désire être reconnu(e) par l'un des cinq (5) styles majeurs de Karaté Canada devra se livrer à l'examen de ce style.